

MAIRIE

DE

CHEIX-EN-RETZ

44640

Tél. 02 40 04 65 01

Fax 02 40 04 54 74

E-mail : accueil@cheixenretz.fr

www.cheixenretz.fr



Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Nombre de procurations : 0

Absents sans procuration : 2

Date de la convocation : 15/10/2025

Date d'affichage : 16/10/2025

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2025

*L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un octobre, à 19 heures,
Les membres du Conseil Municipal de la Commune de
Cheix-en-Retz, légalement convoqués, se sont réunis au
Nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Luc NORMAND, Maire.*

Etaient présents : Monsieur Luc NORMAND, Madame Mauricette HELLO,
Monsieur Bruno GUITTENY, Madame Marie-Pierre BOUÉ, Monsieur Philippe
BOYER, Madame Valérie BOYER, Monsieur Alain GAUTIER, Madame Frédérique
PIGREE, Madame Caroline POISBEAU, Monsieur Olivier NORMAND, Monsieur
Stéphane CHAULOUX, Madame Dorothée NICOLAS et Monsieur Ludovic
GAUTIER.

Etaient absents : Monsieur José ORTEGA, Madame Delphine HARDY.

Monsieur Ludovic GAUTIER a été nommé secrétaire de séance.

OBJET 3 : COMMANDE PUBLIQUE – Aménagement de la Place Saint-Martin**3.1 Attribution du lot unique**

Considérant que la procédure de passation a été menée conformément aux dispositions du Code de la commande publique ;

Considérant qu'il convient d'informer le Conseil municipal de la notification intervenue et de l'entreprise attributaire ;

Vu la délibération du 09/07/2025 validant le projet d'aménagement de la place Saint-Martin ;

Vu la 1^{ère} commission d'appel d'offres du 22/09/2025 relatif à la restitution de l'analyse des offres ;

Vu la 2^{ème} commission d'appel d'offres du 06/10/2025 portant sur la restitution de l'analyse des offres après négociations ;

Considérant qu'il peut être nécessaire, au cours de l'exécution du marché, d'apporter des ajustements techniques, financiers ou organisationnels, notamment en ce qui concerne le planning d'exécution, afin de tenir compte des besoins réels ou des contraintes imprévues ;

Considérant que ces adaptations devront rester conformes au Code de la commande publique et ne pas remettre en cause l'économie générale du marché ;

L'Objet du marché concerne les travaux de terrassement, voirie et assainissement EP pour l'aménagement de la place Saint-Martin sur la commune de CHEIX-EN-RETZ.

La Procédure de passation est sous la forme d'un marché à procédure adaptée conformément aux articles

R 2123-1 et R 2123-4 du Code de la commande publique.

Les travaux ne sont pas répartis en lots et forment un marché global.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Le démarrage prévisible des travaux est novembre 2025

Le jugement des offres a été effectué dans les conditions définies ci-après :

☑ Critères de jugement des candidatures :

- Conformité de la constitution du dossier
- Garanties professionnelles, techniques et financières

☑ Critères de jugement des offres :

- Le marché a été attribué au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, choisie en application des critères suivants :

Les critères suivants, chacun faisant l'objet d'une pondération, ont été utilisés pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Prix des prestations 60%
- Mémoire justificatif 40%

Estimation du marché

L'estimation globale établie par le maître d'œuvre, Cabinet CDC CONSEILS, s'élève à un montant de

528.715,00 € H.T.(total général tableau ci-dessous) pour l'ensemble des tranches réparties comme suit :

LOT	DESIGNATION	TRANCHE FERME H.T.	TOTAL TOUTES TRANCHES HORS PSE ET VARIANTE H.T.	PSE n°1 - Tapis d'enrobé RD128	PSE n°2 - Remplacement réseaux EP existant	PSE n°3 - Mobiliers	TOTAL TRANCHE FERME AVEC PSE HORS VARIANTE H.T.	VARIANTE 1 H.T.	TOTAL TOUTES TRANCHES AVEC PSE ET VARIANTE H.T.
U	Terrassement / Voirie / Assainissement EP	407 540,00 €	407 540,00 €	9 600,00 €	72 725,00 €	3 050,00 €	492 915,00 €	35 800,00 €	528 715,00 €

Sur la base de l'analyse multicritères menée par le maître d'œuvre CDC Conseils, et après concertations, la Commission d'Appel d'Offres du 06/10/2025 a opté pour l'entreprise **CHARIER TP SUD** pour un montant total de **448 590,90 € HT**.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal décide :

1. De prendre acte de la notification du 20/10/2025 du marché public relatif à l'aménagement de la **Place Saint-Martin**

- ✓ Attribué à : **L'entreprise CHARIER TP SUD**
PA du Chaffault
13 rue de l'Aéronautique
44344 Bouguenais Cedex

Accusé de réception en préfecture
02-3-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2025

2.6 NL



- ✓ Pour un montant global de : **448 590,90 € HT**, soit 538 309,08 € TTC
- ✓ Pour une durée d'exécution de 20 semaines

2.D'autoriser Monsieur le Maire à procéder, si nécessaire, à des ajustements techniques ou financiers du marché, liés aux conditions réelles d'exécution ou à des évolutions économiques, dans le respect du Code de la commande publique.

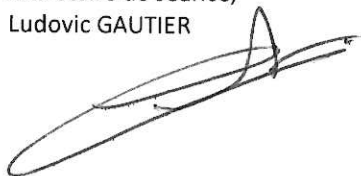
3.De préciser que toute modification substantielle du marché fera l'objet d'un avenant soumis à l'approbation du Conseil municipal.

4. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour le contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Extrait Certifié Conforme

Le 21/10/2025.

Secrétaire de séance,
Ludovic GAUTIER



Le Maire,
Luc NORMAND



Accusé de réception en préfecture
044-214400392-20251022-3-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Publié le : 23/10/2025 15:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Cheix-en-Retz
https://www.cheixenretz.fr/documents_administratifs/42790

